

APPEL A CANDIDATURE – EMPLOI ETUDIANTS
Référence : Code de l'Éducation – L. 811-2, D. 811-1 à D. 811-9

Nom de l'UFR ou Service d'Affectation : MEDECINE ET PHARMACIE
Contact : Carine NICOLAS
Courriel : carine.nicolas@univ-poitiers.fr

Affectation :
Université de Poitiers
(Faculté de MEDECINE ET PHARMACIE)
Bâtiment n° A1
6 rue de la Milétrie – Bât. D1
TSA 51115
86073 Poitiers cedex 09

À pourvoir le : **24/01/2019 sur Poitiers et 31/01/2019 sur Angoulême**
Les dossiers des candidats seront reçus, étudiés et feront l'objet d'une réponse par mail après sélection.

Référence de l'appel à candidature (à rappeler sur votre dossier de candidature) : MED2018-04

Date limite de dépôt des candidatures : 07/01/2019 (à 12h)

Nombre d'emploi(s) à pourvoir : 2

ACTIVITE(S) : Accueil des étudiants – Ambassadeur Parcoursup

Date de début et date de fin – Nombre d'heures : Du 24/01/2019 au 15/02/2019 (sur Poitiers) et du 31/01/2019 au 15/02/2019 (sur Angoulême)

Nombre d'heures : 24 heures

Activités principales : La plateforme Parcoursup, via laquelle les néo-bacheliers candidatent pour entrer dans l'enseignement supérieur, prévoit que les candidats aient la possibilité d'entrer en contact par mail avec un étudiant pour répondre à des questions pratiques concernant la vie universitaire.

Pour l'université de Poitiers, du 4 février au 15 février 2019, les candidats Parcoursup pourront poser des questions via une adresse mail générique lié à chaque formation (L1, PACES, DUT1, DEUST). Les étudiants recrutés pour répondre à ces mails seront issus des UFR concernées.

Ils recevront une formation préalable obligatoire de 4 heures

- le 24 janvier 2019 à Poitiers, de 13h30 à 17h30 à Poitiers, Amphi du Bât B25 sur le Campus de Poitiers,
- et pour les ambassadeurs d'Angoulême : le 31 janvier 2019 de 13h30 à 17h30, lieu à déterminer.

Ils seront rémunérés 24 heures pour l'ensemble du contrat : 4 heures de formation et 2 heures de travail quotidien sur 10 jours (20 heures).

Les 20 heures devront se répartir équitablement sur la période du 4 février au 15 février : les réponses aux messages devront être régulières, lissées sur l'ensemble de la période et ne peuvent être "massées" sur quelques journées en fin de période. Dans tous les cas, les ambassadeurs devront s'assurer d'avoir répondu à tous les messages qui leur auront été adressés le 15 février au soir.

Compétences principales requises et profil : Etre ponctuel et sérieux

Rémunération brute: 10,49 € /_heure

Pour postuler à cet emploi, veuillez télécharger le dossier de candidature sur le site internet de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Poitiers EMPLOI ETUDIANTS (www.medphar.univ-poitiers.fr)

Ce dossier est à retourner **avant le 07/01/2019 (12h)**, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives à l'adresse suivante : carine.nicolas@univ-poitiers.fr

Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas étudié.

Les contrats conclus en application du décret cité en référence sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche ou un contrat doctoral.

DOCUMENT DE TRAVAIL